

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
du
vendredi 9 juin 2023 à 19 h 00.

Tableau de présence

Noms	Présents	Absents
Pascal DUEZ	X	
Alain FOVEZ		X
Marie-Françoise DELAVAL	X	
Richard BILLOIR	X	
Véronique MORELLE	X	
Marc NIEUWJAER		X
Michel DENOYELLE		X
Richard DECEUNINCK	X	
Alice SOURDEAU		X
Virginie FROMONT	X	
Lindsay BRENDLER	X	
Nathalie RUELLE	X	
Réjane LEROY		X
Murielle BONNET		X
Alain DUQUESNOY	X	
Présents:	9	
Absents:		6

ABSENTS :

Murielle BONNET	.	.
-----------------	---	---

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

Alain FOVEZ	Marc NIEUWJAER	Michel DENOYELLE
Alice SOURDEAU	Réjane LEROY	.

PROCURATION(S) :

Alain FOVEZ	Donne procuration à	Marie Françoise DELAVAL
Marc NIEUWJAER	Donne procuration à	Pascal DUEZ
Michel DENOYELLE	Donne procuration à	Richard BILLOIR
Alice SOURDEAU	Donne procuration à	Richard DECEUNINCK
Réjane LEROY	Donne procuration à	Virginie FROMONT

<u>Président de séance</u> : P. DUEZ, Maire	<u>Secrétaire de séance</u> : Lindsay BRENDLER
<u>Lieu</u> : Salle de réception	<u>Date de convocation</u> : 30/05/2023

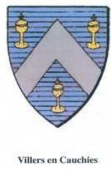


Villers en Cauchies

Ordre du jour :

N° de page

1. Sénatoriales 2023 – élections des délégués titulaires et suppléants 3
2. Réunion du 11 avril 2023 – approbation du compte rendu 3
3. Budget communal – décision modificative N°1 4
4. Questions et informations diverses : 4



Villers en Cauchies

1. Sénatoriales 2023 – élections des délégués titulaires et suppléants

Conformément à l'arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023, les conseillers municipaux sont convoqués le vendredi 9 juin. En l'absence de quorum, les conseillers municipaux seront reconvoqués, dans le respect des délais, impérativement le mardi 13 juin 2023.

Dans les communes de 1000 à 8 999 habitants, chaque conseil municipal procède à l'élection des délégués et suppléants suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Pour Villers-en-Cauchies, le conseil municipal doit élire au scrutin de liste, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Une seule liste est présentée :

1) Liste d'Union Républicaine

Titulaires : Richard Billoir, Virginie Fromont - Crié, Pascal Duez.

Suppléants : Véronique Morelle, Alain Fovez, Marie-Françoise Delaval.

Après le vote du dernier conseiller, le Président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Décision prise (désignation du vote : vote à bulletin secret) :

Sont élus :

Délégués titulaires sur la liste « Union Républicaine » :

- M. BILLOIR Richard
- M^{me} FROMONT-CRIE Virginie
- M. DUEZ Pascal

Délégués suppléants sur la liste « Union Républicaine » :

- M^{me} MORELLE Véronique
- M. FOVEZ Alain
- M^{me} DELAVAL Marie-Françoise

2. Réunion du 11 avril 2023 – approbation du compte rendu

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion de conseil du 11 avril 2023. Les élus sont invités à se prononcer avant de le signer.



Villers en Cauchies

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir pris connaissance et délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 11 avril 2023.

POUR : 14 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

3. Budget communal – décision modificative N°1

Suite à l'arrêté de notification reçu le 05/05/2023, le montant de 87 000,83 € est attribué au bénéfice de la commune au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée pour les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2022 (84 175,58 € en investissement et 2 825,25 € en fonctionnement). M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative détaillée dans le tableau ci-dessous :

Section d'investissement - Recettes	Montant
Article 10222 – FCTVA	+ 39 175.58 €
Section d'investissement - Dépenses	Montant
Article 2152- Installations de voirie	+ 49 175.58 €
Article 2315 – Installations, matériel et outillage technique	- 10 000 €

Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d' :

- **Inscrire les décisions modificatives proposées par M. le Maire.**
- **Autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

POUR : 14 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

4. Questions et informations diverses :

Des élus informent l'assemblée sur les points suivants :

- Des schistes sont réclamés pour les trottoirs de la rue de Cambrai, M. le Maire rappelle les difficultés d'approvisionnement et indique que le sujet sera étudié.



Villers en Cauchies

DÉPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Cambrai
Canton de Caudry
Commune de **Villers-en-Cauchies**

- Une demande de retrait du Cédez le passage situé à l'angle de la rue La Fayette et de la rue de Saulzoir est faite par un élu. M. le Maire indique qu'il vérifiera son utilité auprès du bureau d'études.

- Une élue informe M. le Maire qu'elle rencontre des soucis lors de la distribution des flyers. Craignant pour sa sécurité, elle indique qu'elle n'effectuera plus de distribution dans l'impasse de la rue de Saulzoir suite à la présence de chiens.

M. le Maire informe les élus sur les points suivants :

- Installation d'un radar fixe effectué rue de Cambrai.

- Lancement du marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la rénovation de la mairie. Remise des offres fixée au 30 juin 2023- 12h.

- Principaux achats et travaux par délégation :

Domaine d'intervention	Travaux	Sociétés	Montant € TTC
Bâtiments	Ajout bloc prises salle de réception	EIN	663,48 €
Fêtes et cérémonies	Cadeaux fêtes des mères	Yves Rocher	3 180,00 €
Fêtes et cérémonies	Feu d'artifice 29 juillet	HAMZA	5 250,00 €

- Service des eaux et assainissements, par délégation :

Domaine d'intervention	Travaux	Sociétés	Montant € TTC
Réseau	Remplacement tuyauterie pompe de refoulement	VEOLIA	6 114,00 €
Réseau	Remplacement sonde analyseur chlore	VEOLIA	469,84 €
Etude	Mission assistance réalisation réunion de cadrage administratif procédure DUP captage	ANTEA GROUP	2 550,00 €

FIN DE SÉANCE